



- Chiva Immobilier du Gravier-
- Eurl au capital de 10000 € - RCS Aurillac : 53460708000015 - 22 Cours
Monthyon 15000 Aurillac
Tél : 04 71 63 90 25 - E-mail : aurillac@laforet.com

Ventes – Barème à compter du 19 Novembre 2020 (taux de TVA à 20 %)

Honoraires de transaction (Hors cas particulier*- Voir ci-dessous)

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
De 1 à 15000 €	2916.66 €	3500 €
De 15001 à 40000 €	4166.66 €	5000 €
De 40001 à 55000 €	4583.33 €	5500 €
De 55001 à 70000 €	5000 €	6000 €
De 70001 à 85000 €	5833.33 €	7000 €
De 85001 à 110000 €	6666.66 €	8000 €
De 110001 à 135000 €	7500 €	9000 €
De 135001 à 160000 €	8333.33€	10000 €
De 160001 à 180000 €	9166.66 €	11000 €
De 180001 à 200000 €	10000 €	12000 €
De 200001 à 230000 €	10833.33€	13000 €
De 230001 à 260000 €	12500 €	15000 €
De 260001 à 290000 €	13333.33 €	16000 €
De 290001 à 310000 €	14166 €	17000 €
De 310001 à 340000 €	15000 €	18000 €
De 340001 à 370000€	15833.33 €	19000 €
De 370001 à 399000 €	16666.66 €	20000 €
De 399001 à 430000 €	20833.33 €	25000 €
De 430001 à 460000 €	22500 €	27000 €
De 460001 à 490000 €	24166.66 €	29000 €
De 490001 à 540000€	26666.66 €	32000 €
De 540001 à 600000 €	29166.66 €	35000 €
De 600001 à 800000 €	33333.33 €	40000 €
De 800001 € et plus	40833.33€	49000 €

Les honoraires sont à la charge **du vendeur**, sauf stipulation contraire prévue au mandat.

Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien. Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, mention en est faite dans l'annonce.

***Cas particulier → Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :**

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.



- Chiva Immobilier du Gravier-
- Eurl au capital de 10000 € - RCS Aurillac : 53460708000015 - 22 Cours
Monthyon 15000 Aurillac
Tél : 04 71 63 90 25 - E-mail : aurillac@laforet.com

Locations – Barème à compter du 12 Mai 2022_ (TVA en vigueur : 20%)

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 :

Les honoraires TTC à la charge du propriétaire s'élèvent à 1 mois de loyer hors charges dans la limite du plafond ALUR comprenant :

- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail** : Zone très tendue A Bis 12 € / m², zone Tendue A 10 € / m², Autres zones 8 € / m²
- **Etat des lieux d'entrée** : 3 € / m²

Les honoraires TTC à la charge du locataire s'élèvent à 1 mois de loyer hors charges dans la limite du plafond ALUR comprenant :

- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail** : Zone très tendue A Bis 12 € / m², zone Tendue A 10 € / m², Autres zones 8 € / m²
- **Etat des lieux d'entrée** : 3 € / m²
-

Honoraires pour les autres baux :

Habitation (Hors résidence principale), Professionnels, Commerciaux:

- 8.33% HT soit 10 % TTC du loyer annuel hors charges à la charge du Preneur et comprenant l'établissement de l'état des lieux d'entrée.

Prestations particulières – Barème à compter du 10 juillet 2021

Honoraires d'état des lieux (hors baux régis par la loi du 6 juillet 1989) :

3 € TTC/m² à la charge du Bailleur.

Renouvellement de bail :

3 % TTC du loyer annuel hors charges à la charge du locataire et 3 % TTC du loyer annuel hors charges à la charge du bailleur

Gestion et suivi des sinistres immobiliers : 360 euros TTC par sinistre

Gestion et suivi du contentieux locataire : 180 euros TTC par sinistre

Gestion technique des travaux : 6 % TTC sur le montant HT des factures artisans

Gestion locative – Barème à compter du 07 juin 2021

Honoraires de gestion à la charge du Bailleur:

PACK CONFORT : 5% HT du loyer mensuel charges comprises, soit 6% TTC

PACK CLASSIQUE : 5.83 HT du loyer mensuel charges comprises, soit 7 % TTC

PACK PRIVILEGE : 6.66 HT du loyer mensuel charges comprises, soit 8 % TTC

Assurances loyers impayés, détériorations immobilières et protection juridique :

2.20 % du loyer mensuel à la charge du bailleur

N° TVA intra-communautaire : FR6953460780– Titre(s) professionnels: Agent immobilier et administrateur de biens – Carte professionnelle n° 15012018000028694 délivrée par la CCI de Aurillac ,44 bd du Pont Rouge – Activités : Transaction et Gestion - Garantie financière Transaction et Gestion : Socaf ,26 av de la Suffren 75015 Paris - NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION) - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.